



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/30  
26 octobre 2002



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-huitième réunion  
Rome, 20-22 novembre 2002

**PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Le présent document présente les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Fumigènes

- Plan d'élimination du bromure de méthyle dans la culture du melon, des fleurs et du tabac ONUDI

Halons

- Élaboration d'un plan national de gestion des banques de halons PNUD

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

SECTEUR: Fumigènes

Consommation sectorielle de SAO (2001) : 144 tonnes de PAO

Seuil de coût-efficacité du sous-secteur :

S.O.

**Titre du projet :**

- a) Plan d'élimination du bromure de méthyle dans la culture du melon, des fleurs et du tabac

Données relatives au projet	Bromure de méthyle
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	144,00
Incidences du projet (tonnes PAO)	60,6
Durée prévue du projet (mois)	48
Montant initial demandé (\$US)	691 587
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	1 418 250
Fonds pour imprévus b)	141 835
Coûts différentiels d'exploitation c)	168 782
Coût total du projet (a+b+c)	1 728 867
Participation locale au capital ( %)	100 %
Pourcentage des exportations ( %)	0 %
<b>Montant demandé (\$US)</b>	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Confirmation du financement de contrepartie?	
Agence nationale de coordination	Comision Gubernamental del Ozono
Agence d'exécution	ONUUDI
<b>Recommandations du Secrétariat</b>	
Montant recommandé (\$US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$ US)	

## DESCRIPTION DU PROJET

### Élimination du bromure de méthyle dans la culture du melon, des fleurs et du tabac

1. Ce projet vise à éliminer 60,6 tonnes de PAO du bromure de méthyle utilisé pour la fumigation des sols pour la culture du melon (où 73 pour cent de la quantité totale de bromure de méthyle est utilisée), des fleurs coupées (12 pour cent) et du tabac (5 pour cent) en République dominicaine, ce qui représente 43 pour cent de la consommation totale de bromure de méthyle au pays. La mise en oeuvre du projet permettra de réduire de 20 pour cent d'ici 2005 la consommation de base du bromure de méthyle. La proposition de projet sera le seul projet d'investissement proposé par le gouvernement de la République dominicaine pour réaliser l'élimination complète du bromure de méthyle.
2. Toutes les fermes sont de propriété nationale, à l'exception d'une ferme pour la culture du melon où 50 pour cent des intérêts sont étrangers. La composante exportation pour les melons et les fleurs coupées est de quelque 100 pour cent et 50 pour cent, respectivement.
3. Les autres solutions sélectionnées sont les agents chimiques de remplacement en combinaison avec la solarisation (melons), la pasteurisation à la vapeur (fleurs coupées) et le système avec bac de flottation (tabac). Un projet de démonstration d'autres façons d'utiliser du bromure de méthyle pour la fumigation des sols a été approuvé par le Comité exécutif à sa 26<sup>e</sup> réunion, à un coût total de 324 500 \$ US (ONUDI).
4. Le projet de démonstration a été achevé en 2001 et les technologies de remplacement se sont avérées techniquement et économiquement viables pour les conditions retrouvées en République dominicaine. Plus particulièrement, le traitement à la vapeur, les agents chimiques de remplacement (métam-sodium et Télone) et le système avec bac de flottation, ont été sélectionnés par les fermiers pour être appliqués conformément aux endroits et aux cultures précisées.
5. L'emploi de la pasteurisation à la vapeur pour la culture des fleurs coupées exige six chaudières (317 000 \$ US). Le système avec bac de flottation requiert l'installation de microtunnels, avec des bacs de flottation et des conductivimètres (environ 1 million \$ US). Le projet comprend aussi un programme de formation ainsi que les services d'un consultant international (233 200 \$ US). Les coûts différentiels d'exploitation totalisent 169 000 \$ US.
6. Le gouvernement de la République dominicaine s'est engagé à réduire de façon permanente la consommation globale des usages réglementés de bromure de méthyle, et d'en arriver à l'élimination complète du bromure de méthyle d'ici 2006, grâce à la mise en oeuvre de la totalité du projet.
7. Le projet sera mis en oeuvre par l'ONUDI sous la coordination du Bureau de l'ozone et du Ministère de l'Environnement et en étroite collaboration avec INTABACO (Institut du tabac) et l'Association de l'industrie agricole dominicaine (Dominican Agro-industry Association).

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

8. Le coût total du projet a été rajusté en tenant compte de l'élément de propriété étrangère de l'une des fermes de melons où le bromure de méthyle est appliqué.

9. Le Secrétariat a souligné qu'on n'a pas tenu compte, lors du calcul du coût du projet, de la composante exportation vers des pays non visés par l'Article 5. L'ONUDI a indiqué que, bien que la récolte de melon soit destinée à l'exportation, le projet ne couvrirait toutefois que 50 pour cent de la superficie (en raison des intérêts étrangers), et l'on n'a demandé du financement au gouvernement que pour couvrir une partie des coûts différentiels d'exploitation. L'exportation des fleurs coupées varie en fonction de la fluctuation des prix, et la production de fleurs coupées n'est pas exclusivement pour l'exportation vers les pays non visés par l'Article 5.

10. Le Secrétariat et l'ONUDI ont discuté des questions en rapport avec le coût des chaudières pour le traitement à la vapeur (50 000 \$US chacune), les coûts de la main-d'oeuvre associés aux coûts d'exploitation, et la viabilité à long terme des technologies proposées pour les fleurs coupées en tenant compte de leurs coûts différentiels d'exploitation relativement élevés (1 162 \$US par hectare). L'ONUDI a informé le Secrétariat que le projet a été conçu de manière à ce que l'équipement puisse être partagé par les petits producteurs. Pour d'autres projets similaires, il a été prouvé que le besoin de mobilité accroît considérablement le prix de l'équipement. Les propositions de prix récemment reçues pour les chaudières en Uruguay étaient de l'ordre de 50 000 \$ US chacune.

11. En ce qui a trait à la viabilité de la pasteurisation à la vapeur, l'ONUDI a indiqué que le prix du bromure de méthyle augmentera dans l'avenir et que, par conséquent, la différence de coût rétrécira. L'emploi de la vapeur est proposé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée phytosanitaire afin d'être économique, et la pasteurisation à la vapeur possède aussi l'avantage de n'avoir aucun délai d'attente après son application. Les 6 000 L/ha de combustible consommés sont basés sur les données du fournisseur de l'équipement utilisé pour le projet de démonstration. Cette consommation dépend aussi d'autres facteurs, notamment le type de sols, l'humidité du sol, et la profondeur de l'application.

12. La main-d'oeuvre requise pour l'application du métam-sodium est similaire à celle pour l'application du bromure de méthyle. Toutefois, le projet propose de combiner la solarisation et le métam-sodium (en quantités réduites), ce qui exige de la main-d'oeuvre supplémentaire pour la préparation du sol afin de conserver la structure appropriée, l'irrigation à la capacité au champ, l'installation et l'enlèvement des feuilles de plastique, et la surveillance continue de la température et de l'humidité.

13. Le Secrétariat et l'ONUDI ont aussi discuté des coûts associés aux services des consultants et à la formation, compte tenu de la petite surface traitée avec du bromure de méthyle qui est concentré dans relativement peu de fermes. L'ONUDI a indiqué que bien que les fermes de fleurs coupées soient peu nombreuses, il faut assurer la formation d'un grand nombre de fermes cultivant le tabac en ce qui a trait aux bacs de flottation.

14. Le Secrétariat et l'ONUDI terminent actuellement les discussions sur le coût du projet. Les résultats seront connus avant la 38<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

**RECOMMANDATION**

15. En attente.

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

SECTEUR : Halons

Consommation sectorielle de SAO (2001) : 3 tonnes de PAO

Seuil de coût-efficacité du sous-secteur :

S.O.

**Titre du projet :**

- a) Élaboration du plan national de gestion des stocks de halons

<b>Données relatives au projet</b>	<b>Banque</b>
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	3,00
Incidences du projet (tonnes PAO)	3,00
Durée prévue du projet (mois)	24
Montant initial demandé (\$US)	50 000
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	
Fonds pour imprévus b)	
Coûts différentiels d'exploitation c)	
Coût total du projet (a+b+c)	40 000
Participation locale au capital ( %)	100 %
Pourcentage des exportations ( %)	0 %
<b>Montant demandé (\$US)</b>	<b>40 000</b>
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.O.
Confirmation du financement de contrepartie?	S.O.
Agence nationale de coordination	Bureau national de l'ozone
Agence d'exécution	PNUD

<b>Recommandations du Secrétariat</b>	
Montant recommandé (\$US)	40 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	3,00
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	5 200
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$ US)	45 200

## **DESCRIPTION DU PROJET**

16. Ce projet permettrait d'instaurer une banque nationale de halons en République dominicaine. Le plan de gestion de la banque de halons (PGBH) permettra à la République dominicaine de respecter ses obligations en vertu du Protocole de Montréal. Ce plan donne l'occasion de développer une stratégie de conformité en permettant au pays de maintenir ses niveaux actuels de halons pour le service critique de protection contre l'incendie, de réduire progressivement sa dépendance sur les halons, d'assurer l'identification des usages critiques des halons et leur quantité, et d'éviter de perturber l'économie inutilement.

17. Les activités liées à ce projet comprennent la formulation d'un plan national de gestion de la banque de halons, l'apport d'un soutien technique et du matériel requis pour la récupération et le recyclage ainsi que pour le contrôle de la qualité, et l'inclusion du plan national de halons de la République dominicaine dans le contexte d'un plan régional de gestion de la banque de halons (RPGBH) pour les Caraïbes, afin d'encourager la coordination régionale des efforts d'élimination. À sa 26<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé un projet bilatéral avec le gouvernement du Canada afin d'élaborer un plan régional de gestion de la banque de halons pour des pays sélectionnés dans les Caraïbes, dont les Bahamas, la Barbade, la Grenade, la Guyane, et la Jamaïque, ainsi que Trinidad et Tobago. La République dominicaine se joindrait à cette banque régionale de halons.

### Données générales sur la consommation de halons

18. En République dominicaine, les halons sont largement utilisés dans l'industrie des produits chimiques parce qu'ils sont très efficaces pour la protection contre l'incendie. Du halon est aussi intégré à l'équipement de télécommunications, aux activités des services de protection civile et d'incendie, à l'aviation civile et militaire, ainsi qu'aux banques commerciales, services d'électricité, transbordeurs et navires hauturiers. La proposition a indiqué qu'il n'existait au pays aucune fabrique de systèmes de protection contre l'incendie.

19. La quantité de base de la République dominicaine aux fins de la conformité aux mesures de contrôle des halons du Protocole de Montréal est de 4,2 tonnes de PAO, et sa consommation en 2001 a été 3,0 tonnes de PAO. La capacité installée estimative de halons au pays est de 15 à 30 tonnes de PAO et ces données seront confirmées pendant l'élaboration du plan national de gestion des banques de halons.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

20. Les directives pour les banques de halons (Décision 18/22) prévoient 25 000 \$ US pour permettre aux pays ayant une faible capacité installée de se qualifier pour un montant unique de financement de 25 000 \$US qui peut être utilisé pour acheter de l'équipement de recyclage ou

comme incitatif pour récupérer les halons des systèmes existants ou pour l'établissement de programmes d'échange à être décidés par le pays [par. a (iii)]. Le Vietnam (à la 29<sup>e</sup> réunion) et la Macédoine (à la 37<sup>e</sup> réunion) ont choisi le versement incitatif où les fonds ont été transférés au gouvernement. L'activité proposée pour la République dominicaine comprend à la fois des activités nationales et internationales. Le PNUD a indiqué que le gouvernement de la République dominicaine était au courant de cette option, mais qu'il a choisi d'adopter une approche régionale afin de pouvoir profiter d'un mécanisme régional et centralisé qui aiderait les pays participants à échanger plus tard des halons récupérés et recyclés. Les fonds alloués aux activités régionales totalisaient 15 000 \$ US et couvraient les coûts de la coordination, de la communication entre les membres du Réseau, du partage de l'information, de la traduction de documents d'information (élaborés par le truchement du projet régional avec un apport de la République dominicaine), de la formation des utilisateurs finals, de la maintenance de la base de données, et de la participation (déplacements, indemnités journalières) aux réunions du Réseau de banques de halons des Caraïbes.

21. Le Comité exécutif a approuvé le stockage régional des halons lorsque le montant total des fonds pour un pays était d'environ 50 000 \$ US. Toutefois, les activités régionales étaient incluses. Cette approbation a d'abord été donnée pour la banque régionale de halons des pays anglophones de l'Afrique du Sud et de l'Est. Par la suite, le Comité a approuvé un montant similaire pour l'Afrique de l'Ouest.

22. Le PNUD a indiqué que l'un des objectifs du gestionnaire de la banque de halons pour les deux premières années d'exploitation sera d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie permettant de poursuivre le projet au-delà du soutien accordé par le Fonds multilatéral, en évaluant toutes les options telles que le soutien gouvernemental, les frais d'utilisation, ou un mélange des deux.

23. Le PNUD a indiqué que le gouvernement de la République dominicaine comprenait que ce serait le dernier projet que ce pays recevrait en vertu du Protocole de Montréal pour le secteur des halons.

## RECOMMANDATIONS

24. The Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif l'approbation globale de ce projet pour un montant de 40 000 \$ US plus les coûts d'appui sur la base de frais d'agence de 13 pour cent de 5 200 \$ US.

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Élaboration d'un plan national de gestion de la banque de halons	40 000	5 200	PNUD

-----